



FOURS INFOS

DÉCEMBRE 2020

Joyeuses Fêtes 

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Foursiennes, Chers Foursiens,

L'année 2020 s'achève doucement pour laisser place aux habituelles fêtes de fin d'année.

Cette période festive va nous amener un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée au COVID, cette pandémie qui a bouleversé nos habitudes de vie.

En 2021, à notre grand regret, la cérémonie des vœux du maire n'aura pas lieu par prudence envers nos administrés.

En termes de bilan annuel, 2020 a vu l'équipe municipale travailler sur plusieurs projets dont le suivi des travaux d'électricité réalisés par ENEDIS, les travaux de voirie communale et la mobilisation de chacun sur les protocoles sanitaires et la distribution de masques, des attestations, etc...

Par ailleurs, nous remercions et félicitons très sincèrement l'ensemble des 62 familles qui ont répondu et voté à notre concours LOGO.

Le site internet de la commune est en cours d'élaboration et va bientôt voir le jour.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

RÉSULTAT DU CONCOURS « LOGO »

Avant le dépouillement des votes, le conseil municipal décide d'octroyer un bon cadeau d'un montant de 100 € au gagnant.

Après le dépouillement des votes, voici le podium :

Premier : logo n° 20 avec 15 votes

Deuxième : logo n°18 avec 13 votes

Troisième : logo n°1 avec 7 votes



Le gagnant, qui souhaite rester anonyme, a décidé d'offrir son bon cadeau à l'école maternelle de Fours.

De ce fait, l'équipe municipale a commandé des legos géants.



Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe municipale offre un cadeau aux administrés de 70 ans et plus.



NOUVEAUX ADMINISTRÉS

M et Mme LESPAGNOL Christophe et Sabrina
M. BOSSUET Gilles

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. VEZAIN Michel, 81 ans, ancien maire de la commune de 1989 à 1995.

Mme LIRZIN Aline, 93 ans

Mme TERRADE Viviane, 65 ans

M. ERENT Antoine, 87 ans

Nous vous rappelons que la préfecture par arrêté préfectoral interdit de brûler vos déchets (végétaux et autres) dans votre jardin. L'arrêté est affiché sur le panneau extérieur de la Mairie.

AUTORISATION D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable, Permis de Construire...) permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il est important de se rapprocher de la mairie pour obtenir la réglementation des dispositions applicables à la zone concernée (Urbaine, Agricole ou Naturelle) par votre (vos) terrain(s).

DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Remise à jour de ce document avec des nouveaux titulaires pour les secteurs 3 et 6.

Rappel : ce guide simple est destiné à vous sensibiliser sur les risques naturels ou technologiques relevés sur notre territoire et sur les mesures de sauvegarde que vous pourriez être amenés à prendre pour vous protéger.

Une présentation du DICRIM ainsi que des informations le concernant seront faites aux nouveaux arrivants dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

Les personnes ne possédant pas de comprimé d'Iode peuvent se rapprocher des pharmacies « référentes » sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour connaître les pharmacies référentes rendez-vous sur le site :

www.distribution-iode.com

CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

La Communauté de Communes de Blaye (CCB) a confié l'exercice de la compétence « action sociale » à son CIAS situé à :

La Maison des Services au Public
32 rue des Maçons – BP 154
33391 BLAYE

Vous y trouverez :

- un lieu d'accueil ressource pour informer, orienter et accompagner socialement les publics les plus fragiles ;
- des prestations de services pour le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou en convalescences.

E-mail : cias@ccb-blaye.com

Téléphone : 05.57.42.75.20

Des documents d'informations sont disponibles à la Mairie de Fours.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

* Travaux entrepris par ENEDIS entre l'école de Fours et la commune de St Genès :

- le génie civil (terrassment et réfections définitives) est en cours de finition et sera terminé avant la fin de l'année 2020.

- le raccordement électrique et la mise en service de l'opération est prévue en 2021 (idéalement au premier semestre).

* Travaux entrepris par ENEDIS chemin des lilas et chemin de l'amitié :

- le génie civil (terrassment et réfections définitives) est, également, en cours de finition et sera terminé avant la fin de l'année 2020.

- le raccordement électrique et la mise en service de l'opération sont programmés entre le 15 janvier 2021 et le 28 janvier 2021.

- les clients concernés par une coupure d'électricité recevront, de la part d'ENEDIS, un courrier au préalable pour les informer.

* Raccordement d'un point d'eau dans l'annexe garderie de l'école maternelle :

Dans le but de mettre à disposition un point d'eau pour les enfants et dans le cadre du protocole sanitaire dû à la COVID, les services de la mairie ont raccordé le préfabriqué au réseau d'eau situé au cimetière (génie civil, pose de tuyauterie, raccordements).

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour vous inscrire, rendez-vous à la Mairie avec :

- Votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, SAUR, Téléphone fixe)

NUMERO DE PORTABLE DE LA MAIRIE

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie,
vous pourrez nous contacter au

06 48 10 17 78



Meilleurs vœux !

De la part de toute l'équipe
municipale.

